



Le 24 juin 2021

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le **MERCREDI 30 JUIN 2021 à 20H00**, salle des Arts et loisirs rue du Liéton.

L'ordre du jour sera le suivant :

- | | |
|---|------------------|
| 1/ Autorisation au maire pour la signature du marché de repas en liaison froide pour les écoles & accueils de loisirs | Mme BERRI-BERRI |
| 2/ Révision des tarifs des services communaux | Mme BERRI-BERRI |
| 3/ Ouverture auprès de la Caisse d'Epargne Ile de France d'une Ligne de trésorerie | Mme C. VEIL |
| 4/ Versement des subventions aux coopératives scolaires | Mme. BERRI-BERRI |
| 5/ Décision modificative n°2 au budget communal | Mme C. VEIL |
| 6/ Demande de subvention au titre du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) pour les travaux de création d'une salle polyvalente à dominante sportive | M. SAINT-MARTIN |
| 7/ Demande de subvention au titre du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) pour les travaux d'extension et de mise en accessibilité de la Mairie | M. SAINT-MARTIN |
| 8/ Demande de subvention au titre du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) pour les travaux de réhabilitation du bâtiment communal annexe de l'Eglise | M. SAINT-MARTIN |
| 9/ Demande de subvention auprès de l'agence nationale du sport (ANS) pour les travaux de création d'une salle polyvalente à dominante sportive | M. SAINT-MARTIN |
| 10/ Demande de subvention auprès de la Région Ile de France pour les équipements du service de police municipale | M. VIGNIER |
| 11/ Rétrocession à la commune des voiries et des parties communes du lotissement des Coteaux du Liéton (Champs Gérard) | M. SAINT-MARTIN |
| 12/ Fixation du régime des Indemnités horaires pour travaux supplémentaires du personnel communal | Mme C. VEIL |
| 13/ Recrutement de deux adjoints techniques dans le cadre des contrats « Parcours Emplois Compétences » | M. SAINT-MARTIN |
| 14/ Renouvellement de l'adhésion communale au Groupement d'Intérêt Public (GIP) ID 77 et désignation d'un représentant communal | M. SAINT-MARTIN |
| 15/ Délégation par la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie du Droit de Prémption Urbain | M. SAINT-MARTIN |

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.